



ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 13 DÉCEMBRE 2021

1. OUVERTURE

- 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 décembre 2021

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021
- 2.2 Autorisation de signature – Renouvellement du contrat avec SPCA Laurentides-Labelle
- 2.3 Autorisation de signature - servitude - lot 5 065 284 – Sentier de l'Élan
- 2.4 Autorisation de signature – Protocole d'entente avec Cogeco Connexion inc. – Télédiffusion des séances du conseil
- 2.5 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal – année 2022
- 2.6 Adjudication – Fourniture d'impression pour le bulletin municipal
- 2.7 Modification du lieu des séances ordinaires du conseil municipal – Janvier à mars 2022

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 3.1 Emprunt temporaire – Perception des taxes et compensations 2022
- 3.2 Autorisation de dépenses – Renouvellement de contrats et applications logiciels 2022
- 3.3 Programmation des travaux relativement à la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – 2019-2023
- 3.4 Programme d'aide à la voirie locale - Sous-volet – Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux – Rues Morin et Saint-Joseph et chemins du Ruisselet et du Mont-Loup-Garou
- 3.5 Modification de la résolution 2021-232 – Travaux supplémentaires de réfection mineure de pavage 2021

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Autorisation de signature – Lettre d'entente #8 – Syndicat des pompiers et des pompières du Québec, section locale Sainte-Adèle

5. TRAVAUX PUBLICS

- 5.1 Demande de permis de voirie – Année 2022
- 5.2 Recommandation de paiement – Décompte final et réception provisoire – Travaux de réfection mineure 2021
- 5.3 Autorisation de modification de la grille de prix unitaires – Achat de vêtement de travail pour le Service des travaux publics – TP-2019-014

6. SERVICES TECHNIQUES

- 6.1 Adjudication – Réparation d'aqueduc par Hydro-Excavation – GEN-2021-023
- 6.2 Autorisation de signature – Cession de rue et infrastructures – rue du Valais
- 6.3 Autorisation de signature – Demande de certificat d'autorisation auprès du MELCC – Passerelle pour le parc Mont Loup-Garou
- 6.4 Autorisation de signature – Projet de prolongement de la rue et d'infrastructures – rue de la Colonie
- 6.5 Adjudication – Réparation des pompes submersibles pour le réseau d'égout

- 6.6 Recommandation de paiement – Libération partielle de la retenue – Travaux de réfection des infrastructures de la rue Valiquette

7. URBANISME

- 7.1 Décisions du conseil – Demandes de dérogations mineures
- 2945, rue du Hameau
- lot 5 065 293, (731) rue des Cervidés
- lot 6 420 381 (1215) rue du Bourg-Joli
- lot 6 396 590, rue des Arlequins
- lot 3 888 135, rue de l'Orée-des-Bois
- 7.2 Décisions du conseil – Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 1001, rue Valiquette - enseigne
- 1616, boul. de Sainte-Adèle - enseigne
- 147, rue Morin - enseigne
- lot 6 420 381, (1215), rue Bourg-Joli – construction

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Adjudication - Service de gestion et d'animation des programmes de camp de jour – LOI-2021-006
- 8.2 Intégration – Partenariat culturel avec la MRC Les Pays-d'en-Haut
- 8.3 Approbation– Politique révisée de rémunération des chargés de cours pour les activités sportives et culturelles

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Autorisation de dépenses – Achat d'un véhicule et d'équipements pour le sauvetage hors route

10. AVIS DE MOTION

- 10.1 Futur règlement 1320 décrétant l'imposition de toutes les taxes et compensations pour l'année 2022
- 10.2 Futur règlement 1251-2 amendant le règlement 1251 relatif à la rémunération des membres du conseil

11. RÈGLEMENTS

- 11.1 Règlement 1318 décrétant les tarifs de certains biens, services et activités pour l'exercice financier 2022
- 11.2 Second projet de règlement 1314-2021-Z-1 amendant le Règlement de zonage 1314-2021-Z visant à inclure le lot 5 331 138 dans la zone T4.1-007 (résidentiel)

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :
- a) Incompressibles – Fonds d'administration – 497 508,82\$ pour la période du 6 au 12 novembre 2021.
 - b) Incompressibles – Fonds d'administration – 29 067,07\$ pour la période du 13 au 19 novembre 2021
 - c) Incompressibles – Fonds d'administration – 1 804 765,29 \$ pour la période du 20 au 26 novembre 2021
 - d) Incompressibles – Fonds d'administration – 786 901,23 \$ pour la période du 27 novembre au 3 décembre 2021
 - e) Liste des comptes à payer au montant de 968 132,99\$ pour le mois d'octobre 2021
 - f) Engagements au montant de 313 706,82\$ pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2021.
 - g) Engagements au montant de 25 826,28\$ effectués en novembre 2021 pour l'année 2022.
 - h) Liste au montant de 36 387,03\$ du mois de novembre 2021 des factures de moins de 2 500\$ ne nécessitant pas de bon de commande.
- 12.2 Dépôt du registre des déclarations en vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* – Année 2021
- 12.3 Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
Madame Michèle Lalonde, Mairesse
Monsieur Richard Allard, Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin, Conseillère du district 2
Monsieur Alexandre Laganière, Conseiller du district 3

Monsieur Jean-François Robillard, Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné, Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines, Conseiller du district 6

- 12.4 Audits de conformité – Rapports d’audit portant respectivement sur l’adoption du budget et l’adoption du programme triennal d’immobilisations
- 12.5 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 - Embauche d’employé temporaire - Préposé aux loisirs
- 12.6 Procès-verbal de correction – Règlement 1317
- 12.7 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 - Embauche d’employé temporaire - Commis à la bibliothèque

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s’identifiant avec son nom et prénom;
- S’adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

La greffière et directrice des Services juridiques,

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal